



COMMUNE DE MAURECOURT
78780

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2025

Date convocation :
4 juillet 2025

Date affichage avis :
4 juillet 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 20

Objet :
**SYSTÈME
D'ARCHIVAGE
ÉLECTRONIQUE –
CONVENTION DE
MISE A
DISPOSITION
PARTIELLE
DE SERVICE
ENTRE LA CACP ET
LES COMMUNES
MEMBRES**

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 juillet à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Xavier TALON, 1^{er} adjoint au maire.

Étaient présents : Mme Michèle BARATELLA, M. Daniel WOTIN, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Joël DRECOURT, Mme Annie LE MEZEC, M. Anthony DESCHAMPS, M. René CHOTEAU, M. Christian DOUSPIS, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, M. Chrislain CAUSSIAUX, Mme Martine MORY, M. Patrick CHALES, M. Adrien LE TALLEC.

Excusés : M. Didier GUERREY (représenté par M. Xavier TALON), Mme Martine DUPUY (représentée par Mme Martine MORY), M. Joël TISSIER (représenté par M. Joël DRECOURT), M. Gilles VARIN (représenté par M. René CHOTEAU), Mme Estelle DRENO (représentée par M. Anthony DESCHAMPS).

Absents : M. Jean-Pierre BAUDIN, Mme Astrid DELANNOY, Mme Annie ALLOITTEAU, Mme Béatrice BOUREL, Mme Féliberta MENDES-SEMEDO, Mme Cloé BLANCHARD, Mme Audrey AMAURY.

Secrétaire de séance : Mme Nicole COURBET.

Le conseil municipal,

Sur présentation de Monsieur Xavier TALON et après examen,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-4-1 II, III et IV ;

Vu le Code du Patrimoine et notamment l'article R212-18-1 ;

Vu la délibération de la CACP du 06 juillet 2021 approuvant le Projet de mutualisation ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide :

D'approuver les termes de la convention de mise à disposition partielle du secteur des Archives de la CACP pour le développement d'un Système d'Archivage Électronique mutualisé entre la CACP et les communes membres.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 11 juillet 2025

Pour le Maire,
Le 1^{er} Adjoint délégué aux finances
11^{ème} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



Xavier TALON

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20250710-2025-32-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025